

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 18 avril 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3897-2014, Phase 1 – Partie HQT.
Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution – Mécanisme de
réglementation incitative (MRI).
**Planification de l'audience d'avril 2017 (HQT) - *Stratégies Énergétiques (S.É.) et
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).***

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* et de *Stratégies Énergétiques* quant à l'audience d'avril 2017 sur le mécanisme incitatif d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine, analyste, présentera les éléments de preuve qui sont contenus au mémoire (C-SÉ-AQLPA-0047 et 0052) et à la réponse à la demande de renseignements no. 3 de la Régie (v.r. C-SÉ-AQLPA-0051). Durée prévue : environ 20-30 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec** : Environ 20-30 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 15 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 40 minutes. *Nous exprimons notre préférence pour une plaidoirie orale accompagnée d'un support écrit.* Veuillez noter qu'une partie importante de cette argumentation, notamment juridique, est également déjà énoncée au mémoire (C-SÉ-AQLPA-0047 et 0052).
- **Disponibilité** : Le soussigné devra probablement être absent de Montréal le vendredi 28 avril 2017 pour une raison médicale d'une personne proche.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. Les participants, par le *Système de dépôt électronique (SDÉ)* de la Régie..